



Ste Luce, le 29 Avril 2019

**CONVOCATION  
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
SUIVIE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**APPEL A CANDIDATURE**

Conformément aux articles 7 et 8 des Statuts et à l'article 3 du règlement intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental de Basket-ball de Loire-Atlantique suivie de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra :

**Le Samedi 15 Juin 2019 à 08H45  
Salle de la Vinière 1 – Rond-point de Kervily  
À SAINT-LYPHARD  
Pointage à partir de 08H00**

Les délégué(e)s des groupements sportifs sont invité(e)s à se présenter à partir de 08h00 afin de procéder aux formalités d'émargement.

☛ **Présentation de la licence exigée**

Afin de se mettre en conformité avec nos Statuts, l'Assemblée Générale devra pourvoir à l'élection complémentaire de son Comité Directeur :

- Catégorie « Médecin » - 1 poste

*Conformément à l'Article 10 du Règlement Intérieur du Comité Départemental, les personnes souhaitant déposer leur candidature à l'élection complémentaire au Comité Directeur devront l'adresser impérativement par lettre recommandée **avant le 15 mai 2019 à minuit** (cachet de la poste faisant foi et sous pli confidentiel). Elle peut également être remise en main propre au secrétariat du Comité qui établira un reçu.*

**Comité Départemental de Basket-Ball  
Monsieur le Secrétaire Général  
Election complémentaire du Comité Directeur  
5, rue Christophe Colomb - CS 98413  
44984 Sainte Luce sur Loire Cedex**

Cette candidature devra être formulée sur l'imprimé type joint et devra être accompagnée de la licence saison 2018-2019 (celle-ci sera retournée dès enregistrement de la candidature).

La recevabilité des candidatures sera étudiée par la commission de surveillance des opérations électorales, et la liste des candidats sera arrêtée définitivement 15 jours avant la date des élections.

**Le Président du Comité Départemental,  
Jacques PHILIPPE**